

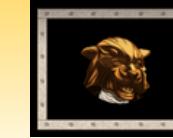
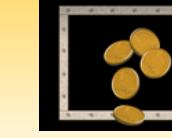


L'ASMA 49 vous invite à vivre l'expérience Fort Boyard Aventures à Beaucouzé le

Samedi 7 mars 2026 à 19h00

Ce concept unique vous permet de vivre une expérience immersive inspirée du célèbre jeu télévisé. Vous aurez l'occasion de tester votre courage, votre esprit d'équipe et votre ingéniosité à travers diverses épreuves physiques et mentales conçues pour vous mettre au défi.

FORMULE EXPLORATION	
16 € Adultes	13 € Enfants de moins de 15 ans
Option : Dégustation d'insectes à 1 €	
Vivre le véritable parcours de Fort Boyard En moyenne 1h15 de jeu En équipe de 2 à 5 joueurs	

 1	 2	 3	 4
QUETE DES CLES	QUETES DES INDICES	LE CONSEIL	LA SALLE DU TRESOR
Récoltez des clés en réunissant les épreuves dans un temps limité	Remportez des indices en réussissant les épreuves dans un temps limité.	Obtenez plus de temps dans la salle du Trésor en affrontant les Maîtres du Temps.	Devinez le mot-code, grâce aux indices récoltés, pour libérer les Boyards.

Nombre de places disponibles : 30



Infos pratiques :

Lieu : Centre Commercial l'Atoll Angers, Rue Eugène Vallin, 49073 Beaucouzé

Horaires : 19 heures

Site internet : <https://www.fortboyardaventures.fr/>

Le tarif ASMA est réservé aux agents affectés au ministère de l'agriculture et dans les organismes sous convention avec l'ASMA (ANSES, POLLENIZ, IFCE), ainsi qu'à leur conjoint, concubin, PACS, à leurs enfants à charge fiscalement, aux retraités. Des personnes extérieures peuvent participer à cette sortie, sans bénéficier de la subvention ASMA, dans la limite des places restantes.

Pré-inscription avant le : 10 février 2026

SUR :

<https://www.payasso.fr/asma-49/fort-boyard>

Pour toute question, merci de vous adresser à vos correspondants.

Responsable de l'activité : Isabelle Berthomé